

2 UQAM: le logo 3 Recherche: plantes et pollution 6 Regard sur le huard 7 Art dramatique à l'école: quel avenir? 11 Le PK en images

Sylvie Trépanier



Inauguration du nouveau pavillon Président-Kennedy

Une contribution de taille à la formation scientifique

Avec l'inauguration du pavillon Président-Kennedy (PK), le 19 février dernier, un pas de plus a été franchi dans le développement du complexe scientifique de l'UQAM. C'est en présence de la ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois, du ministre de la Métropole, M. Robert Perrault, du maire de Montréal, M. Pierre Bourque, que la rectrice, Mme Paule Leduc, a officiellement procé-

dé au baptême «de notre immense bateau». On a également souligné, lors de cet événement, le parachèvement des travaux de rénovation du pavillon Sherbrooke qui, avec le pavillon de Chimie et de biochimie, inauguré en 1995, et le PK, permettent aux départements de sciences de former enfin un campus unifié. Ne manque plus que le pavillon des Sciences biologiques, lequel devrait éventuellement s'ajouter au complexe.

Un pavillon de forme elliptique et de facture moderne

Le pavillon Président-Kennedy a été conçu, comme le reste du site, par M. Mario Saia, de la firme Saia & Barbarese. Il regroupe les départements d'informatique, de mathématiques, de physique, des sciences de la terre, l'Institut des sciences de l'environnement et celui des sciences mathématiques ainsi que plus de 180 laboratoires dotés d'équipements de pointe servant aux activités d'enseignement et de recherche. Les six étages du pavillon réunissent les bureaux des professeurs le long des murs extérieurs et les secrétariats des départements dans l'extrémité arrondie. Les laboratoires sont aménagés au centre du bâtiment et des supports amovibles permettent de changer leur dimension rapidement et à peu de frais selon les besoins des chercheurs. Une partie du rez-de-chaussée et du 1er étage est occupée par la bibliothèque des sciences qui, depuis la mi-février, comprend un centre de documentation virtuel don-



J.-A. Martin

Le ministre de la Métropole, M. Robert Perrault, la ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois, la rectrice, Mme Paule Leduc, et le maire de Montréal, M. Pierre Bourque.

voir pavillon en page 12

Pour assurer le redressement budgétaire

La rectrice appelle à un virage stratégique

Au moment où l'UQAM recentre sa mission autour de la qualité de la formation et de la réussite aux études, elle demeure confrontée à une situation budgétaire particulièrement difficile. C'est ce qu'a déclaré récemment la rectrice, Mme Paule Leduc, en dressant un bilan des opérations des derniers mois et en traçant des perspectives d'avenir, lors d'une rencontre avec l'ensemble des personnels.

Un contexte difficile

Mme Leduc a rappelé que l'UQAM continue d'appliquer des compressions comparables à celles des autres universités, alors que sa base de financement est nettement inférieure aux leurs. Elle doit gérer ses activités avec un niveau de ressources équivalent à 73 % de celui des autres universités québécoises. Une telle situation, soutient-elle, ne peut qu'affecter la qualité de la formation et des conditions d'encadrement des étudiants, le maintien du pouvoir d'attraction de l'Université et sa capacité à soutenir la réussite aux études. En effet, on a observé, en 1996-1997, une chute importante des demandes d'admission dans tous les secteurs. Quant aux taux d'abandon de l'UQAM, ils sont supérieurs à ceux des autres universités québécoises à tous les cycles d'études. Enfin, l'UQAM est l'université où le niveau de diplômation demeure le plus faible.

Un virage stratégique

«Le défi, a souligné Mme Leduc, est de construire une stratégie budgétaire, fondée sur la mission essentielle de la formation, qui permettra à l'UQAM d'atteindre ses objectifs en matière de recrutement, de rétention et de diplômation de ses étudiants». Cette stratégie s'articulera autour de trois grands axes: 1) des investissements stratégiques contrôlés; 2) une augmentation des revenus; 3) une optimisation continue des ressources actuelles.

1) L'objectif de la stratégie d'investissements est de réduire les taux d'abandon du tiers en cinq ans et d'accroître la diplômation de 5 % dès 1998-1999 et de 10 % par la suite. Pour ce faire, on envisage toute une série de mesures. En matière de soutien pédagogique: maintien du Fonds de développement pédagogique; élaboration d'une stratégie de développement des technologies d'information; protection du budget d'acquisition des bibliothèques, etc. Au chapitre de l'aide financière aux étudiants: préserver et mieux utiliser les ressources existantes (budget des auxiliaires d'enseignement); bonifier le budget du Programme d'aide à la formation et à la recherche (PAFARC); renforcer le soutien financier à travers la Fondation de l'UQAM. On vise également un renouvellement du corps professoral et une meilleure intégration des chargés de cours dans les activités d'encadrement et de soutien pédagogique: embauche de 60 nouveaux professeurs au cours des trois prochaines années et soutien à leur intégration; augmentation de 75 000 \$ du budget d'intégration des chargés de cours. Enfin, en ce qui a trait à la recherche: accroissement du budget du PAFARC d'au moins 10 % dès 1998-1999, soit une somme additionnelle de 200 000 \$.

2) Pour que les nouveaux investissements stratégiques soient réalisés, l'UQAM devra accroître ses revenus. Et comme le financement de l'Université repose largement sur sa capacité à attirer de nouvelles clientèles, le scénario stratégique fixe une cible d'augmentation des étudiants équivalents temps complet (EETC*) de 1 % par année pendant cinq ans, par la voie d'une intensification du recrutement. «Nous devons nous faire valoir, nous faire connaître», a souligné la rectrice. L'UQAM vise également à augmenter la clientèle de ses centres d'études universitaires ainsi que ses activités de formation

voir rectrice en page 2

Conception d'un système d'identification visuelle

Désormais, on met davantage l'accent sur l'UQÀM!

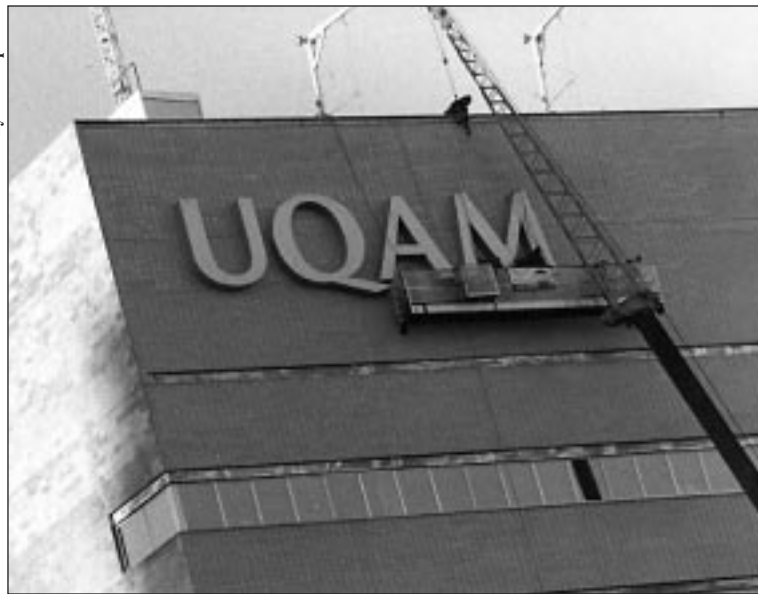
Au cours de la prochaine année, l'Université du Québec à Montréal procédera à la mise en place de règles plus précises en matière d'identification visuelle. Au centre de ce dispositif entièrement revu, un logo tout neuf pour les unités académiques* où le mot UQAM apparaîtra désormais écrit d'un A avec l'accent grave tout en ayant la forme de ses lettres graphiquement retravaillées.

Pour Jean-François Léonard, vice-recteur au partenariat et aux



M. Jean-François Léonard, vice-recteur au partenariat et aux affaires externes de l'UQAM.

Sylvie Trépanier



Des ouvriers se préparent à installer l'accent grave sur le nouveau logo de l'UQAM, au complexe des sciences.

affaires externes de l'UQAM, il s'agit avant tout, par l'utilisation générale du logo, de mettre fin à l'éclatement d'une image institutionnelle, conséquence de la multiplication de sigles propres à de nombreuses unités académiques ou de recherche ainsi qu'à plusieurs services. «Il faut se recentrer sur l'Université, il faut que celle-ci soit avant tout identifiée dans toutes ses composantes, affirme-t-il. Il nous fallait développer un système, des règles pour résoudre le problème de gestion des sigles. Bref, il fallait enfin sortir de l'éparpillement afin de créer une unité et ainsi projeter une

image renforcée de notre institution».

Selon l'échéancier prévu, le nouveau système d'identification visuelle sera établi sur une période de douze mois, sans pour autant exiger de fortes dépenses. «Dans le cas de la papeterie de correspondance, précise Jean-François Léonard, le tout se fera au fur et à mesure de l'épuisement des stocks actuels. Autre exemple, la mise en place de nombreux panneaux et plaques d'identification dans les nouveaux pavillons était déjà prévue dans les budgets de construction.

Pour les pavillons plus anciens, le coût devrait être relativement minime».

Retombée importante de l'établissement d'un véritable système d'identification visuelle, selon les propos mêmes du vice-recteur au partenariat et aux affaires externes, l'usage de plus en plus fréquent du nouveau logo devrait contribuer à appuyer les sentiments d'appartenance et de fierté

qui animent les différents personnels de l'Université.

* Toutes les unités ayant un lien direct avec l'UQAM (services administratifs) sont tenues d'utiliser la signature actuelle de l'Université. D'ailleurs pour en savoir davantage sur les principales dispositions du futur système d'identification visuelle, on peut communiquer avec le Service de l'information et des relations publiques (SIRP).

Un logo au style dépouillé

Pour Frédéric Metz, professeur au département de design qui a conçu le nouveau logo, avec la collaboration de Marie-Hélène Trottier, finissante au baccalauréat en design, ce dernier veut à la fois traduire, par son lettrage sans empattement et son style résolument classique, la jeunesse et le dynamisme de l'UQAM. Le tout s'inscrivant dans une certaine durée.

Le fait d'avoir récupéré les quatre lettres du mot UQAM, sans aucun ajout graphique particulier, permet d'affirmer, selon le professeur Metz, une continuité graphique qui s'appuie sur l'acquis. Enfin, il va de soi, ajoute-t-il, que «l'accent grave sur le A traduit le caractère francophone de l'institution et, par son inclinaison particulière, représente même le mortier, symbole bien connu du diplômé universitaire.»

Sylvie Trépanier



M. Frédéric Metz, professeur au département de design qui a participé à la conception du nouveau logo.

...rectrice (suite de la page 1)

sur mesure. Par ailleurs, on entend renforcer la culture des partenariats en multipliant les projets de recherche, de coopération et de transfert de technologies.

de la situation budgétaire, il faudra, selon Mme Leduc, optimiser les ressources actuelles. Ce qui signifie des économies additionnelles, mais aussi une action sur d'autres sources

de revenus. On propose donc des objectifs d'économies supplémentaires de 2 % pendant deux ans à la fonction enseignement-recherche, et de 4 % pendant deux ans pour les

dépenses d'administration et pour les terrains et bâtiments. La stratégie budgétaire prévoit également un accroissement des revenus sur les ventes de biens et services et confie aux entreprises auxiliaires des objectifs croissants de profit. Enfin, de rappeler Mme Leduc, l'UQAM entend poursuivre ses démarches quant à son financement public. Le scénario retient l'hypothèse d'une correction de sa base de financement de l'ordre de 6 M \$.

La rectrice a terminé son allocution en lançant un appel à la solidarité de tous les groupes afin que l'UQAM puisse continuer d'assumer sa responsabilité sociale. La condition de réussite de la stratégie budgétaire repose, selon elle, sur la force de l'engagement de chacun dans les gestes quotidiens qu'il pose.

* Rappelons qu'à des fins de subvention, le ministère de l'Éducation utilise comme critère de mesure la notion EETC.

L'UQAM

Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succ. «Centre-ville»
Montréal, Qué., H3C 3P8
Service de l'information interne
Directeur: Jean-Pierre Pilon
Rédaction: service de l'information interne

Tél.: 987-6177

Télécopieur.: 987-0306

Local J-M330

Adresse électronique:

JOURNAL.UQAM@UQAM.CA

Version W3: <http://www.medias.uqam.ca/sii967/JOURNAL/Journal.html>

Le service de l'information interne est responsable de la publication de l'UQAM dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité:

Rémi Plourde: 987-4043
secrétaire Diane Hébert 987-6177

Imprimerie: Payette et Simm

Mise en page: Centre de graphisme/SIRP

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

3) Afin d'éviter une aggravation



Mme Paule Leduc, rectrice.

J. A. Martin

Budget: faits saillants

Pour la période allant de 1993-1994 à 1999-2000, l'Université prévoit des compressions de 56 M \$ (30 % du budget), sous la forme d'une réduction de la subvention de base et d'une absence d'indexation. C'est dans ce contexte que l'UQAM est passée d'une situation budgétaire équilibrée à un déficit accumulé de 12 M \$ au 31 mai 1997, déficit qui devrait atteindre 23 M \$ au 31 mai de cette année.

Les propositions

- 6, 5 M \$ de revenus additionnels en 1998-1999; 11,5 M \$ en 1999-2000; plus de 25 M \$ en 2006-2007;
- réduction de 3,3 M \$ des dépenses en 1998-1999; 7,3 M \$ pour les exercices suivants;
- nouveaux investissements de 1,075 M \$ en 1998-1999; 1,475 M \$ en 1999-2000; 2,175 M \$ pour les exercices subséquents.

Les prévisions

- déficit annuel de 1,6 M \$ en 2006-2007;
- équilibre d'exercice en 2007-2008;
- déficit accumulé de 62 M \$ plutôt que 287 M \$ en 2006-2007, si les stratégies proposées portent fruit.

Nouvelle méthode de détection des effets des polluants environnementaux sur les plantes

Le professeur Radovan Popovic du département de chimie, membre du Laboratoire de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN), travaille, avec ses collaborateurs*, à développer une méthode nouvelle et fiable permettant de détecter et d'évaluer rapidement les effets toxiques des polluants environnementaux sur les organismes des plantes supérieures et des algues.

«L'objectif, selon M. Popovic, consiste à élaborer une nouvelle méthode de bioessai pratique afin d'évaluer, en conditions de laboratoire, l'effet de différents composés chimiques sur la physiologie des plantes et, ensuite, d'évaluer l'impact environnemental de ces polluants (métaux, solvants organiques, pesticides, hydrocarbures, etc.) directement dans l'écosystème aquatique». La réalisation de cette méthode, précise-t-il, nécessite l'utilisation de paramètres fiables capables de mesurer l'état de stress et la sensibilité des plantes à différents contaminants.

Pour ce faire, l'équipe de M. Popovic a mis au point un fluorimètre de laboratoire qui permet de



On aperçoit, à l'avant-plan, M. Radovan Popovic, professeur au département de chimie, et à sa gauche, un de ses assistants de recherche, M. Philippe Juneau.

mesurer, à partir d'une cinétique de fluorescence, un ensemble de paramètres pouvant renseigner sur l'état physiologique des plantes. «Le développement de cet appareil, souligne M. Popovic, nous place, dans le domaine de la photobiologie, parmi les laboratoires les plus performants». Signalons que les résultats de ces travaux ont été présentés récemment à des colloques nationaux et internationaux. Enfin, parallèlement à ces

recherches, M. Popovic et ses collaborateurs ont également créé un nouveau modèle de fluorimètre transportable sur le terrain.

Tous ces travaux de recherche s'inscrivent dans un champ, celui de la chimie de l'environnement, qui est encore méconnu et où la recherche fondamentale se fait plutôt rare, tant au Québec qu'ailleurs au Canada. M. Popovic s'intéresse à tout le domaine

de la photosynthèse**, plus précisément au processus photochimique qui permet la conversion, chez les plantes, de l'énergie lumineuse en une énergie chimique nécessaire à leur métabolisme cellulaire. «Un processus qui, de soutenir M. Popovic, est extrêmement important pour le développement de la vie sur la terre». L'accent est mis sur la réaction photochimique des plantes une fois que l'énergie lumineuse est captée. On cherche ainsi à découvrir de quelle façon cette charge de lumière peut être transformée en énergie chimique. Plus certaines espèces de plantes augmentent leur récolte de lumière, plus elles elles améliorent leur capacité de résistance à certaines maladies.

Dans un autre ordre d'idées, le professeur Popovic se soucie de l'avenir de la recherche scientifique en milieu universitaire. Il constate et apprécie le fait qu'il n'existe pas à l'UQAM une hiérarchie administrative trop lourde, favorisant ainsi l'autonomie des chercheurs. En revanche, il souhaiterait que l'UQAM accorde davantage d'importance au développement de la recherche en sciences. Il déplore notamment le

peu de bourses disponibles pour les étudiants de 2e et 3e cycles. «Il faut, affirme M. Popovic, créer une tradition de recherche et former une relève, des conditions essentielles au transfert des connaissances d'une génération de chercheurs à l'autre».

* Sur le plan international, le professeur Popovic a développé de nombreuses collaborations avec des chercheurs réputés dans le domaine de la chimie de l'environnement: MM. Fabrice Franck (Université de Liège), Richard Salvat (Université de Limoges), Hisachi Sumitomo (Université de Kyoto) et Saduhako Itoh. Des collaborations qui ont permis de nombreux échanges de professeurs et d'étudiants entre différentes universités.

** Photosynthèse: production de glucide (substance composée de carbone, d'hydrogène et d'oxygène) par les plantes à partir du gaz carbonique de l'air qu'elles peuvent fixer grâce à la chlorophylle, en employant comme source d'énergie la lumière. Quant à la chlorophylle, il s'agit d'une matière à structure moléculaire qui joue un rôle essentiel dans la synthèse des glucides. Son action propre consiste, sous l'intervention essentielle de la lumière, à absorber le gaz carbonique contenu dans l'air ambiant.

Le fjord du Saguenay

De l'effet positif d'un déluge sur la pollution!

Voici plusieurs années qu'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs s'intéresse au phénomène de l'adsorption des métaux contaminants par les sédiments du fjord du Saguenay. Ainsi, depuis l'été 1997, l'une des composantes de cette équipe*, sous la responsabilité commune des professeurs Claude Hillaire-Marcel, Anne de Vernal et Alfonso Mucci du Centre de recherche en géochimie isotopique et géochronologie de l'UQAM (GEOTOP), examine tout particulièrement les effets du dernier déluge sur le niveau de pollution de ce fjord.

«Notre but est de vérifier si les sédiments mis brutalement en place par la crue de 1996 ne formeraient pas une «stèle funéraire» qui va sceller, c'est-à-dire enfouir, les dépôts du fjord contaminés depuis un siècle par l'activité industrielle notamment les déversements accidentels de mercure, déclare Claude Hillaire-Marcel, responsable du GEOTOP».

Pour ce faire, le groupe de chercheurs va procéder, au cours des trois prochaines années, à une série d'analyses de divers traceurs** afin de vérifier si la couche accidentelle de sédiments, laissée par le déluge, constitue bel et bien un «scellant» des dépôts contaminés et s'il n'y pas



Les étudiants qui participent, dans le cadre du Centre de recherche en géochimie isotopique et géochronologie de l'UQAM (GEOTOP), à une enquête sur les conséquences du déluge pour le niveau de pollution du fjord du Saguenay. On retrouve donc à l'avant-plan (de gauche à droite): Sam Alpary (doctorat en sciences de la terre et des planètes - McGill), Deke Zhang (doctorat en sciences de l'environnement - UQAM), José Savard (bacc. en géographie physique - UQAM). A l'arrière-plan, sont présents Thomas Condom (maîtrise en sciences de la terre - UQAM), Guillaume St-Onge (maîtrise en sciences de la terre - UQAM) ainsi que Julie Leduc (bacc. en géographie physique - UQAM).

un effet secondaire possible - mélange des divers sédiments - par les organismes qui vivent dans les profondeurs du fjord. La technique employée repose sur trois types de carottages: par boîte (une couche supérieure de 50 cm de sédiments), par pilote (1-2 mètres de sédiments) et par carotte longue (8-10 mètres de profondeur). Les échantillons préle-

vés proviendront d'une vingtaine d'emplacements soigneusement sélectionnés tout au long du fjord du Saguenay.

Pour le professeur Claude Hillaire-Marcel, deux types de résultats*** sont à attendre de cette recherche: «Dans l'immédiat, nous pensons pouvoir déterminer l'épais-

seur requise d'une couche de sédiments pour bien enfouir des polluants, dans les conditions qui sont évidemment celles du Saguenay. Nous pourrions alors esquisser le profil des secteurs assainis et de ceux qui ne l'ont pas été». A plus long terme, après de nombreuses cueillettes de données et l'analyse des couches profondes de sédiments liées

aux crues et séismes antérieurs, et ce, sur des périodes pouvant aller de 1 000 à 10 000 ans, il serait alors possible d'établir la probabilité de tels événements au fil des siècles! «Car il ne faut pas se le cacher, conclut Claude Hillaire-Marcel, la crue récente qui s'est abattue sur la région ne fut pas, à l'échelle géologique, la première; il y en a eu plusieurs autres dans le passé, et parfois même, encore plus terribles!».

* Les responsabilités des uns et des autres sont les suivantes: l'équipe de l'INRS-Océanologie/UQAR (océanographie) de Rimouski voit à l'étude de la composante biologique de l'environnement observé, celle de Laval (Génie civil) à l'aspect géotechnique alors que les membres du GEOTOP de l'UQAM s'occupent des traceurs géochimiques (Alfonso Mucci), isotopiques (Claude Hillaire-Marcel), micro-paléontologiques (Anne de Vernal). Rappelons que Alfonso Mucci, membre régulier du GEOTOP, est professeur à McGill.

** «Le traceur, explique Claude Hillaire-Marcel, est une substance ou micro-organisme qui permet de suivre le cheminement ou l'évolution d'un système, par exemple, un lac, un océan, ou, dans notre cas, un fjord.»

*** Pour les trois prochaines années, le projet bénéficie d'une importante subvention du Conseil de recherche en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG) - plus de 500 000 \$ - ainsi que de l'appui financier de plusieurs partenaires industriels dont Alcan.

Chaire de coopération Guy-Bernier

Dix ans d'existence, ça se célèbre!



Sylvie Trépanier

Lors du déjeuner-conférence fêtant les dix ans de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM, la table d'honneur réunissait plusieurs personnalités du monde universitaire ainsi que du domaine de la coopération. Sur la photo, on peut reconnaître, de gauche à droite, Pierre Tardif, administrateur à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec (FMO), Majella St-Pierre, président du Conseil de la coopération du Québec, Yvon Sabourin, deuxième vice-président de la FMO, Rachel Bernier, Claude Corbo, professeur de science politique à l'UQAM, Jocelyn Proteau, président et chef de la direction de la FMO, Paule Leduc, rectrice de l'UQAM, Mauro-F. Malservisi, directeur de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM, Gil Desautels, vice-président et directeur général de la Fondation UQAM.

Plus de 80 personnes ont récemment assisté au déjeuner-conférence*, afin de célébrer les dix années d'existence de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal.

A cette occasion, Claude Corbo, professeur de science politique, a longuement décrit, lors de son allocution, la triple contribution de la Chaire dans les domaines universitaire, coopératif et social. Et l'ancien recteur de l'UQAM de conclure son exposé en soulignant que l'exemple de la Chaire «[démontre] non seulement que le progrès de la société repose plus que jamais sur l'effort de concertation entre les universités et le milieu socio-économique, mais encore que la liberté académique (...)

et l'autonomie des universités sont les plus précieuses ressources dont peuvent se prévaloir les partenaires socio-économiques.»

Enfin, Olga Navarro-Flores, candidate au doctorat en administration, a obtenu la bourse du dixième anniversaire de la Chaire, soit 5 000 \$. Sa recherche porte sur «l'élaboration d'un cadre d'analyse permettant la construction de nouveaux modèles d'analyse critique appliquée aux modèles de développement coopératif.»

* Au cours de ce déjeuner-conférence, on a également procédé au lancement de la brochure anniversaire de la Chaire. Il est possible de se la procurer gratuitement en téléphonant au 987-3000, poste 8566.



Sylvie Trépanier

Dans l'ordre habituel, on retrouve Mauro-F. Malservisi, directeur de la Chaire de coopération Guy-Bernier, Jocelyn Proteau, président et chef de la direction de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, Olga Navarro-Flores, récipiendaire de la bourse anniversaire de 5 000 \$ ainsi que Paule Leduc, rectrice de l'UQAM.

Consultation informatique gratuite

Pour une sixième année consécutive, le Centre Apple en milieu universitaire (CAMU) met à la disposition de la communauté uqamienne un service gratuit de consultation sur l'environnement Macintosh. Ce service est offert conjointement par Apple Canada Inc. et le SITEL.

L'équipe de conseillers se compose d'Alain Farmer, Yannick B. Gélinas et Olivier Adam, tous inscrits à la maîtrise en communication multimédia interactif ainsi que d'Olivier Deschamps, étudiant au bacc. en science et technologie. Ces étudiants, qui possèdent de multiples compétences et connaissances de l'environnement informatique Macintosh, ont pour objectif premier de conseiller et d'offrir un soutien aux utilisateurs des produits Macintosh d'Apple. Les services de CAMU sont gratuitement disponibles pour tout professeur, étu-

diant, chercheur ou autre employé de l'UQAM.

De plus, on présentera des kiosques spéciaux d'informations dont l'horaire est le suivant:

- lundi, 23 février, pavillon de l'Éducation: les jeux éducatifs.
- lundi, 2 mars, pavillon Judith-Jasmin: les CD-ROM.
- mercredi, 18 mars, pavillon Hubert-Aquin: les vidéo-conférences.

Pour toute information: 987-3000, poste 6724 ou <http://camu.uqam.ca/>

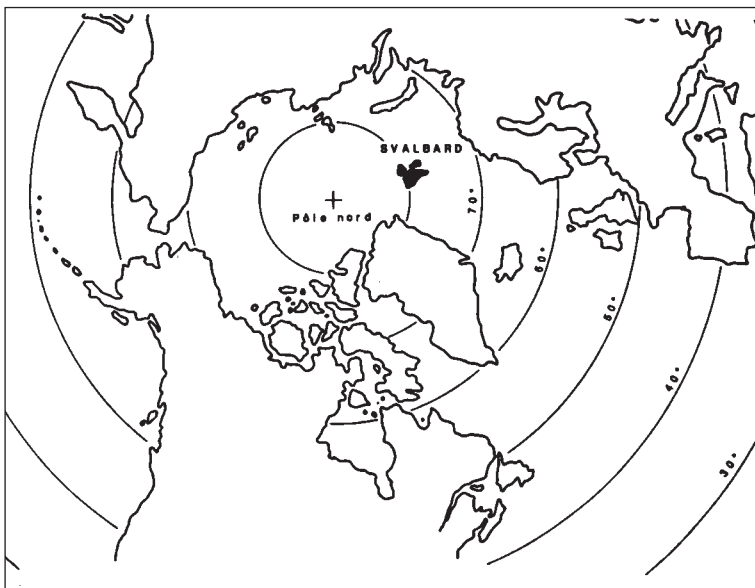


Jacques Schroeder, géographe des glaciers!

Le professeur Jacques Schroeder, du département de géographie de l'UQAM, conduit depuis plusieurs années une longue recherche sur les glaciers polaires du Svalbard, archipel norvégien de l'océan Arctique. Recherche rendue possible grâce à la collaboration d'un collègue de l'Université de Silésie (Département de géomorphologie et glaciologie), Marian Pulina, et qui lui donne, entre autres, accès à la base permanente d'observation installée dans l'archipel par le gouvernement polonais.

«J'en suis venu à cette collaboration scientifique avec mes collègues polonais car, au départ, je m'intéressais à la formation des cavernes, plus particulièrement au travail de l'eau sur les roches, d'expliquer le professeur Schroeder. Puis, je me suis mis à étudier l'effet de l'eau sur les gouffres de glaciers, donc l'hydrologie glaciaire.»

Ainsi, pendant quatre années, Jacques Schroeder s'est rendu à six reprises, pour des périodes allant de 4 à 6 semaines, au Svalbard afin d'observer, sur place, les glaciers ainsi que les gouffres (espaces vides) s'y formant. «Je cherche avant tout à comprendre, précise-t-il, le comportement de l'eau qui est stockée dans le corps d'un glacier actif». En effet, pour le chercheur, l'eau d'un



glacier lui sert en quelque sorte de lubrifiant et a une incidence sur le mouvement de celui-là; ce mécanisme étant encore, aujourd'hui, mal connu des scientifiques.

«Une meilleure connaissance de tout le processus, souligne le professeur Schroeder, participe de la problématique générale du changement climatique car un glacier peut être un indicateur d'un tel changement. En outre, l'observation de l'écoulement glaciaire, dans une perspective multidisciplinaire qui est mienne, peut éventuellement raffiner

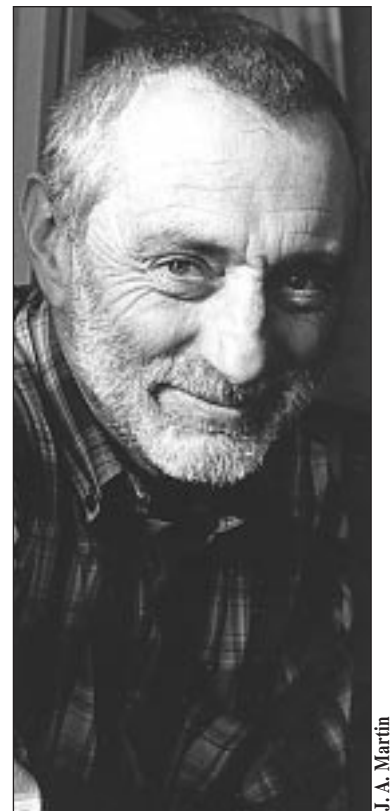
les modèles théoriques sur la glaciation».

Bref, en voulant savoir comment le réseau inter-glaciaire* se réactive après un hiver polaire, il a recueilli toute une série de données sur le sujet. Données qui permettent d'affirmer aujourd'hui que le processus de repliement de la glace sur l'espace vide - le gouffre - est plus lent que ne le prévoyaient les glaciologues**. «Le fait que le grand espace vide reste ouvert plus longtemps qu'estimé grâce à un processus de remplissage par la

venue d'eau, comme une citerne, n'est pas sans conséquence, déclare Jacques Schroeder. Cela permet d'établir une corrélation entre le réchauffement climatique, disons par exemple vers 1940, et des gouffres en cessation de fonctionnement dont il ne reste que des empreintes».

Enfin, dans la poursuite de ses travaux, une étape que le professeur Schroeder aimerait bien franchir serait de faire la démonstration de la validité de son modèle empirique, en laboratoire, avec des spécialistes de la physique de la glace.

- * Selon les termes de Jacques Schroeder, il s'agit de grands espaces vides à l'intérieur des glaciers où l'eau à la fois y creuse sa voie et y circule.
- ** Pour ces derniers, le désaccord porterait, si l'on en croit le chercheur, sur la vitesse de disparition des gouffres. Selon leurs modèles théoriques, conçus à partir de forages, la glace se «referme» bien sur les espaces vides, mais à un rythme relativement «rapide». Débat qui n'est pas sans conséquence pour qui veut analyser les transformations glaciaires comme indicateurs de changement climatique.



Le professeur Jacques Schroeder, du département de géographie de l'UQAM, mène des recherches dans le domaine de l'hydrologie glaciaire.

Le Groupe de recherche en écologie forestière de l'UQAM devient interuniversitaire



Le Groupe de recherche en écologie forestière (GREF), fondé il y a dix ans par des professeurs du département des sciences biologiques de l'UQAM, s'est transformé en groupe interuniversitaire. Il devient ainsi, selon son directeur, M. Christian Messier, professeur à l'UQAM, «le plus important groupe de recherche dans le domaine de l'écologie forestière au Canada et l'un des plus importants au monde».

Le GREF regroupera dorénavant 18 professeurs-chercheurs (membres réguliers), dont huit sont de l'UQAM, ainsi qu'environ 120 membres étudiants, en provenance de l'Université McGill, de l'Université Concordia, de l'Université de Montréal, de l'Institut Armand-

Frappier et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Il comptera également 18 membres associés de cinq autres institutions, ainsi que des chercheurs de Finlande et de Suède. En fait, la création du GREF interuniversitaire vient concrétiser et resserrer des liens qui existaient déjà entre les chercheurs de l'UQAM et ceux de plusieurs autres établissements et offrir une plate-forme pour en créer de nouveaux.

Mais, de souligner M. Messier, la première raison d'être du GREF, ce sont les étudiants. «Nous voulons faire du GREF un lieu d'échanges et un milieu d'apprentissage dynamique et stimulant pour les étudiants de maîtrise et de doctorat». En outre, d'ajouter M. Messier, plus le groupe de recherche est reconnu et crédible, plus les étudiants qui en sont membres ont des chances de se trouver un emploi. D'ailleurs, le ministère des Ressources naturelles du Québec aurait manifesté son désir d'embaucher des étudiants du GREF.

«Le caractère interuniversitaire du Groupe et ses approches multidisciplinaires favoriseront, selon M. Messier, le renforcement du lien

entre recherches théoriques et applications pratiques, permettant ainsi de relever les nombreux défis que pose la recherche en écologie forestière». En réunissant des spécialistes de disciplines variées, le GREF pourra élargir son champ d'expertises, tant en forêt boréale qu'en forêt feuillue: morphologie des espèces, éco-physiologie, bio-diversité, étude des racines, etc. Enfin, en combinant idées, équipements et expertises, les membres du GREF pourront, soutient M. Messier, être plus productifs et plus compétitifs, que ce soit au Québec ou à l'étranger.

Le nouveau GREF a de nombreux projets en vue. Déjà impliqué dans un programme de recherche stratégique concernant les facteurs qui affectent la croissance et la survie de certaines espèces d'arbres en forêt feuillue*, le GREF étudiera notamment les impacts de la dernière tempête de verglas sur les forêts aménagées et les forêts naturelles qui ne le sont pas. Le Groupe envisage également de devenir membre du Réseau des centres d'excellence en gestion durable des forêts**, lui permettant ainsi de jouer un rôle de leader dans ce domaine, au Québec

comme à l'extérieur. Enfin, le GREF a l'intention de participer au concours FCAR Centre, un programme de subventions qui vise à soutenir le développement de centres de recherche. Il pourrait ainsi obtenir, si sa demande est acceptée (à l'automne 1998), environ 125 000 \$ au cours des trois prochaines années.

* Rappelons que ce projet, piloté par l'équipe de chercheurs de l'UQAM, comptait parmi les meilleures propositions appuyées par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), dans le cadre de son concours Projets stratégiques de 1996-1997.

** Le développement durable des forêts consiste notamment à maintenir la biodiversité des espèces et la qualité des sols.

M. Christian Messier, professeur au département des sciences biologiques et directeur du GREF interuniversitaire.

Sciences économiques

Le régime monétaire canadien

Le professeur Bernard Élie, du département des sciences économiques de l'UQAM, vient de compléter la synthèse des travaux de recherche qu'il mène, depuis plusieurs années, sur les systèmes monétaires, en général, ainsi que sur le régime monétaire canadien, en particulier.

«Mon objectif est fort simple, confie Bernard Élie. J'ai voulu combler une lacune car peu de choses ont été écrites, autant en français qu'en anglais, sur le sujet depuis une dizaine d'années. De plus, il fallait expliquer les nombreuses transformations qu'a subies le régime monétaire sous les effets, entre autres, de l'internationalisation accélérée des banques canadiennes et de l'importante croissance des marchés financiers».

La réflexion et l'analyse du professeur de sciences économiques ont donc essentiellement porté sur le cadre institutionnel - privé et public - qui entoure l'ensemble des activités financières et monétaires, c'est-à-dire le contexte juridique, le domaine des pratiques financières et monétaires,



Le professeur Bernard Élie, du département de sciences économiques de l'UQAM, auteur d'une étude sur le régime monétaire canadien.

la politique de la Banque du Canada ainsi que l'influence des institutions internationales.

Pour ce faire, Bernard Élie a divisé les résultats de ses travaux en trois grands volets:

- un premier volet entièrement consacré à l'histoire de la monnaie. Selon les propos mêmes du chercheur, il s'agit avant tout de démystifier la conception simplificatrice et la vision linéaire qu'ont en général de la monnaie la majorité des économistes. Pour lui, il faut resituer la monnaie dans son vrai rôle d'institution reposant sur le consensus social et politique;
- un second volet qui évoque l'histoire des banques canadiennes tout en expliquant les raisons de la concentration de leur propriété et le fait qu'elles aient toujours joué un rôle important sur la scène internationale;
- enfin, le dernier volet décrit l'activité réelle des banques canadiennes à l'heure actuelle. Trois grands thèmes sont par conséquent examinés: l'adaptation de ces banques aux nouvelles réalités des années 80 et 90, c'est-à-dire le processus

de globalisation de leurs services; les problèmes éprouvés par la Banque du Canada quant à sa politique monétaire, conséquences de la mondialisation, du libéralisme et de l'instabilité des taux de change et des taux d'intérêt; le nouveau ordre monétaire international.

«Je crois avoir démontré, conclut le professeur Bernard Élie, que le régime monétaire canadien est un tout. Un tout où les institutions et personnes impliquées - État, établissements privés canadiens publics et étrangers, clients - peuvent mutuellement s'y influencer tout en y étant solidaires. On y retrouve donc, ce qui peut apparaître paradoxal, de l'interdépendance, de la solidarité et de la hiérarchisation de la part de l'ensemble des acteurs».

• On pourra retrouver l'essentiel des recherches du professeur Bernard Élie dans un ouvrage à paraître très bientôt aux Presses de l'Université de Montréal sous le titre *Le régime monétaire canadien. Institutions, théories et politiques.* •

L'assurance automobile du Québec

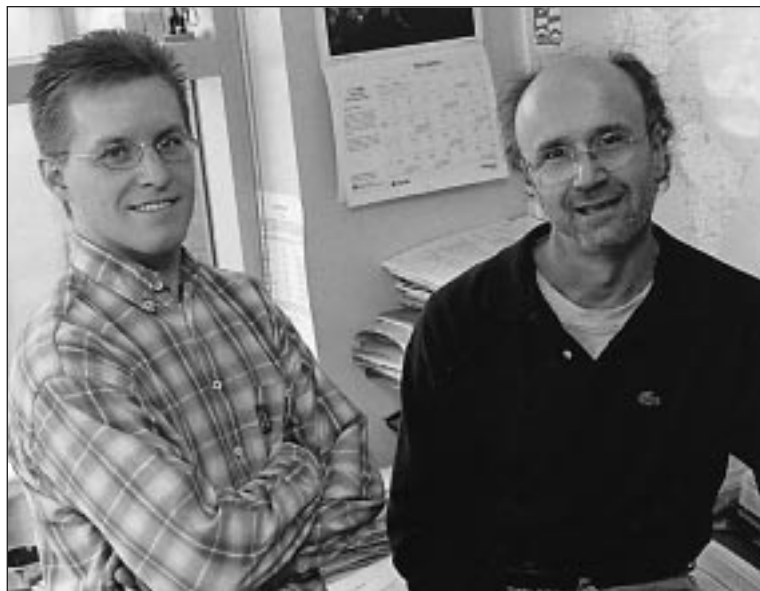
Criminalité routière: réduction des coûts d'indemnisation?

Deux chercheurs de la Chaire d'études socio-économiques, Léo-Paul Lauzon et Gino Lambert, se sont intéressés aux amendements proposés par un juriste quant à la Loi de l'assurance automobile et ont voulu mesurer l'impact financier qu'entraînerait leur adoption par la SAAQ*.

En effet, Marc Bellemare, avocat de victimes de la route, conteste l'indemnisation similaire de tous les accidentés de la route**, peu importe les circonstances de l'accident. Selon lui, pour éviter toute injustice sociale, on doit établir une distinction entre victimes et criminels de la route***.

Il suggère donc trois amendements à la Loi: empêcher un criminel de toucher une indemnité pour ses propres blessures; doter la SAAQ d'une forme de recours contre le criminel responsable de dommages corporels à autrui afin de récupérer les sommes versées aux victimes; donner à la victime d'un crime routier des recours en responsabilité civile identiques à ceux permis aux victimes d'autres actes criminels contre l'auteur du crime.

«Une chose doit être claire, précise Gino Lambert, nous ne remet-



Gino Lambert et Léo-Paul Lauzon, respectivement chercheur et titulaire à la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, auteurs d'une étude économique sur les «amendements proposés à la Loi de l'assurance automobile concernant les coûts d'indemnisation reliés à la criminalité routière».

tons nullement en cause le régime public d'assurance automobile. Mais le fait que la Loi puisse causer une injustice sociale, dans certains cas, en indemnisant davantage les chauffards que les victimes mérite que l'on s'y attarde et que l'on examine les conséquences économiques d'une telle situation». Les deux chercheurs ont donc voulu, par une série de variables, évaluer la capacité de payer des criminels de la route et son effet

sur l'ensemble des indemnités versées par la SAAQ.

Leur compilation, sous forme d'une imposante série de tableaux statistiques, prend d'abord en compte le coût global des indemnités payées autant aux victimes qu'aux criminels de la route. Ensuite, ils ont établi plusieurs ventilations liées aux criminels de la route reposant notamment sur des variables telles que l'âge, le

sexe, le revenu, et ce, pour la période qui s'étend de 1990 à 1994. Sans oublier, toujours selon les propos de Gino Lambert, de pondérer certains aspects par le seuil de pauvreté (15 000 \$), seuil au-dessous duquel la capacité de rembourser d'un criminel de la route est difficilement possible, voire socialement inacceptable. Tous les documents et chiffres analysés proviennent essentiellement de Statistique Canada, du Conseil national du bien-être social ainsi que des rapports annuels et études internes, parfois inédites, de la SAAQ.

Les résultats? «On ne peut se prononcer sur la troisième proposition de Marc Bellemare, explique Gino Lambert, car elle dépendrait de la décision d'un tribunal. En ce qui concerne ses deux autres propositions, notre évaluation nous laisse croire que la SAAQ économiserait près de 30 millions de dollars par année en récupérant directement les indemnités de certains chauffards». En outre, d'après les projections développées par les deux chercheurs, l'effet dissuasif de l'adoption de ces mesures - sur une certaine proportion de conducteurs québécois - entraînerait une baisse de 20 % du nombre de victimes de la route, générant alors une économie annuelle de 39 mil-

lions \$ pour la société d'État. Tout calcul confondu, et prenant en compte une réduction conséquente des indemnités, la SAAQ pourrait récupérer, à chaque année, près de 63 millions de dollars.

«Cependant, conclut Gino Lambert, s'il est possible de récupérer des indemnités auprès des individus reconnus coupables de conduite criminelle devant les tribunaux, comme le démontre notre étude, la Loi doit demeurer souple. Chaque cas devra être examiné en fonction, par exemple, de la situation familiale et du patrimoine de la personne incriminée. Autrement, nous risquons de créer d'autres injustices sociales».

* La SAAQ: Société de l'assurance automobile du Québec.

** La Loi stipule clairement que: «Les indemnités accordées par la Société de l'assurance automobile du Québec en vertu du présent titre le sont sans égard à la responsabilité de quiconque». L.R.Q., c.A-25, a. 5

*** Dont la définition est, pour les deux chercheurs, «les conducteurs reconnus coupables devant la Cour criminelle.»

L'enseignement du théâtre à l'école: le rideau tombera-t-il ?

Letres aux journaux, pétition, interventions aux portes des théâtres afin de sensibiliser le public, à l'occasion de la journée mondiale du théâtre le 27 mars prochain, les étudiants et les professeurs en art dramatique de l'UQAM, ainsi que des professionnels du milieu, se mobilisent ! Contre quoi ? Contre certaines dispositions contenues dans l'énoncé de politique éducative du ministère de l'Éducation du Québec, intitulé: *L'école, tout un programme* *.

Un nouveau projet de loi

Il s'agit d'un projet de loi sur la réforme du curriculum scolaire primaire-secondaire qui touchera, notamment, l'enseignement des arts. D'après l'énoncé de politique du projet, deux formes d'expression artistique devront désormais constituer l'enseignement de base commun dans les écoles, soit les arts plastiques et la musique. Ce sont là des dispositions qui, selon Mme Jacqueline Salvas, professeure de théâtre à l'UQAM, «compromettent, à plus ou moins brève échéance, le maintien de l'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire».

Rappelons qu'au début des années 80, le ministère de l'Éducation introduisait de nouveaux pro-



Mme Jacqueline Salvas, professeure au département de théâtre.

grammes d'enseignement concernant les quatre arts: arts plastiques, musique, art dramatique et danse. Le milieu de l'enseignement des arts se réjouissait alors de cette initiative qui devait permettre à l'art dramatique et à la danse de se développer graduellement dans les écoles, et à celles-ci d'offrir un complément de formation intéressant aux deux disciplines traditionnellement enseignées au primaire et au secondaire (arts plastiques et musique).

En cessant de faire la promotion de l'enseignement des quatre disciplines, d'expliquer Mme Salvas, et en donnant la priorité à deux d'entre elles, on remet en cause l'avenir même de l'enseignement de l'art dramatique dans les écoles. «Ce que nous voulons, précise-t-elle, c'est l'équité entre les quatre arts. Nous croyons qu'il revient aux écoles elles-mêmes de choisir les disciplines artistiques qu'elles veulent proposer».

Quel avenir pour les professionnels de l'art dramatique ?

Dans une lettre adressée à la ministre de l'Éducation, les étudiants en enseignement de l'art dramatique de l'UQAM s'interrogent: «Deviendrons-nous des conseillers de passage pour aider à la tenue de spectacles de fin d'année ? Qui investira quatre ans d'études et 30 000 \$ dans une formation menant à l'animation d'ateliers parascolaires ?». Les étudiants considèrent en outre que l'art dramatique «possède un langage qui lui est propre, favorise, chez l'enfant, l'expression des idées et des émotions, et développe la capacité de synthèse et l'esprit d'analyse». Enfin, le théâtre à l'école, selon eux, «demeure un outil des plus efficaces pour la transmission de notre patrimoine culturel».

Mme Salvas, pour sa part, tient à rappeler que l'UQAM est la seule institution québécoise à offrir une formation complète en enseignement de l'art dramatique, ainsi que dans d'autres disciplines artistiques**. Elle souligne d'ailleurs, qu'à la demande même du ministère, l'UQAM a procédé à la révision de son programme de formation d'enseignement des arts. Ainsi, le programme de baccalauréat en enseignement de l'art dramatique*** a subi

une réforme importante: augmentation du nombre d'heures de stage (700 plutôt que 90); passage de la scolarité de trois à quatre ans; augmentation de quatre à 10 cours dans une deuxième discipline artistique (mineure). Et ce, afin d'assurer une polyvalence mieux adaptée et une préparation plus adéquate des futurs enseignants.

* Le Conseil québécois du théâtre (CQT), l'Association québécoise des professeurs d'art dramatique (AQPAD), le Regroupement québécois des professeurs de danse, et des représentants du secteur des arts de l'UQAM et de l'Université de Montréal manifestent également leur opposition.

** Plus de 60 % des permis d'enseignement des arts octroyés par le ministère de l'Éducation le sont pour des étudiants de l'UQAM.

*** Le programme comporte cinq axes de formation: 1) formation disciplinaire; 2) formation didactique; 3) formation psycho-pédagogique (psychologie de l'enfant, gestion de classe, etc.); 4) formation polyvalente élargie (formation dans une 2^e discipline; 5) formation pratique (stages conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement).

L'économie sociale du point de vue des femmes

Une formation sur le thème de «l'économie sociale», conçue à l'intention des groupes de femmes, a pu être dispensée dans les différentes régions du Québec grâce à une entente de partenariat survenue entre les Services à la collectivité de l'UQAM, Relais-femmes, la Fédération des femmes du Québec et l'R des centres de femmes. Au total, dix sessions de formation de deux jours, ont été organisées; débutée en juin 97 à Rouyn, la tournée des régions s'est terminée en décembre dernier, à Trois-Rivières, et aura permis de rejoindre près de 200 participantes, parmi lesquelles figuraient tant des militantes d'expérience que des néophytes.

Les objectifs de la formation

La pertinence de ce projet, d'affirmer Mme Lise Moisan, agente de projet aux Services à la collectivité, s'est imposée suite à la Marche des femmes et aux deux Sommets socio-économiques: «les groupes ont constaté que le dossier de l'économie sociale, fortement influencé par la dynamique régionale, évoluait rapidement et que les femmes, fort présentes dans ce secteur, avaient besoin d'être mieux outillées pour faire face aux nouveaux défis que représente cette problématique». Les

sessions de formation qui ont été mises sur pied, ajoute-t-elle, visaient cinq grands objectifs, soit permettre aux participantes: (1) de développer une perspective critique à l'égard des concepts de l'économie dominante; (2) de mieux comprendre le cadre économique et socio-politique dans lequel se développe l'économie sociale; (3) d'en identifier les potentialités et les pièges pour les femmes; (4) de s'outiller pour analyser ou développer des projets d'économie sociale fidèles aux valeurs féministes et enfin (5) de développer des stratégies d'actions collectives. Notons que deux professeures, dont Michelle Duval, du département de travail social de l'UQAM, ont participé à l'élaboration et à la réalisation du projet.

Bilan préliminaire

Mme Moisan en est actuellement à compiler et à analyser les questionnaires distribués aux participantes, lesquelles devaient les retourner dans la semaine suivant la formation dans le but de permettre aux organisatrices d'en faire le bilan. Déjà, de dire Mme Moisan, la lecture des commentaires montre que la formation a été très profitable: «La plupart des participantes affirment qu'elles comprennent mieux dorénavant les enjeux et qu'elles sont plus



Mme Lise Moisan, agente de projet, Services aux collectivités.

en mesure de défendre et de faire avancer leurs dossiers». De plus, souligne Mme Moisan, certaines militantes, fort impliquées aux tables de concertation régionales ou dans leurs

groupes respectifs, ont jugé fort utile le fait «de pouvoir sortir de l'action pour échanger, en toute liberté, sans tensions ou enjeux politiques».

Dans les mois à venir, Mme Moisan procédera à la rédaction du rapport final qui comportera non seulement le bilan évaluatif du projet mais encore une analyse du dossier de l'économie sociale tel que vécu dans les groupes de femmes en région. «Nous sommes parties avec l'idée que les apprenantes sont aussi des enseignantes, des expertes. Elles nous ont fourni des informations précieuses qui nous permettent déjà d'avancer que le portrait global qui se dégage dans les différentes régions montre à la fois le pire et le meilleur», d'affirmer Mme Moisan. Par exemple, précise-t-elle, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, les projets d'économie sociale se développent dans une perspective progressiste en évitant les pièges du «cheap labor». À contrario, dans d'autres régions, des groupes populaires affirment que le mouvement des femmes a «le gros bout du bâton», les alliances sont plus difficiles et les rivalités nombreuses. Bref, un dossier qui risque d'en intéresser plus d'un et qui devrait être déposé d'ici la fin officielle du projet, prévue pour mai prochain.

Contribution à la Fondation de l'UQAM

Inauguration des Foyers Banque Royale



De gauche à droite: Mme Monique Leroux, première vice-présidente et directrice générale de la Direction du Québec de la Banque Royale, et Mme Paule Leduc, rectrice.

Mme Leduc et la première vice-présidente et directrice générale de la Direction du Québec de la Banque Royale, Mme Monique Leroux, inauguraient officiellement, le 10 février dernier, les Foyers Banque Royale du Studio-Théâtre Alfred-Laliberté et de la Salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM.

La désignation des Foyers Banque Royale vise à reconnaître publiquement la reconnaissance de l'UQAM pour la contribution de la Banque à la campagne de financement *L'UQAM: une force novatrice*. Une contribution de 200 000 \$ qui sert à la réalisation de projets de développement, tels que des bourses

d'excellence, la modernisation de laboratoires informatiques, le financement de la recherche et de la formation, l'accès aux ressources documentaires et le développement du complexe scientifique. De par cette contribution, la Banque Royale participe également au financement de la Chaire Philippe-Pariseault de formation en mondialisation des marchés de l'agro-alimentaire.

Les Foyers Banque Royale sont attenants au Studio-Théâtre Alfred-Laliberté et à la Salle Marie-Gérin-Lajoie situés dans le pavillon Judith-Jasmin. C'est dans ces salles que se déroulent une grande part de la formation des étudiants en art dramatique ainsi que de nombreuses manifestations culturelles, sociales et institutionnelles.



Campagne Coup de pouce à l'emploi des diplômés de l'UQAM

Le mardi 24 février, le Regroupement des diplômés-es de l'UQAM lance la quatrième édition de la campagne *Coup de pouce à l'emploi des diplômés*. Cette campagne a pour objectif de promouvoir la qualité de la formation offerte à l'UQAM et de sensibiliser les employeurs à l'importance d'embaucher des diplômés pour assurer la relève. La soirée se déroule, à partir de 19 h 15, au Théâtre de Quat'Sous (100, avenue des Pins Est, Montréal).

À cette occasion, le Regroupement fera l'annonce d'un nouveau partenariat, développé avec le concours du YWCA, afin d'accroître l'intégration professionnelle des femmes, principalement des jeunes diplômées universitaires.

L'événement aura lieu en présence de Mme Paule Leduc, rectrice, de M. Jean-François Léonard, vice-recteur au partenariat et aux affaires externes, de M. Michel Houle, président du Regroupement des diplômés de l'UQAM, et de nombreux diplômés et représentants de l'Université

et du monde des affaires. La présidence d'honneur sera assurée par Mme Johanne Berry, présidente-directrice générale des Services de placement Télé Ressources, qui a mérité, en 1996, le prix Femmes de mérite, catégorie Affaires, Professions et Entrepreneurship, décerné par le YWCA.

Rappelons, enfin, que depuis février 1995, date de lancement de la première campagne, Mme Louise Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, apporte son soutien à titre de marraine.

La soirée se terminera par la présentation, à 20 h, de la pièce *Trainspotting*, adaptation théâtrale d'Irvine Welsh, mise en scène par Wajdi Mouawad, et par un cocktail en présence des comédiens.



La Chaire UQAM-SITQ immobilier et TPSGC: entente conclue!

En collaboration avec quatre autres institutions universitaires (York University, Queen's University, University of British Columbia et Dalhousie University), la Chaire UQAM-SITQ immobilier a signé une entente de partenariat avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) dans le but de développer des services de formation continue; ces derniers étant essentiellement destinés aux gestionnaires immobiliers du ministère.

«Dans le cadre du Programme de formation pour conseiller immobilier institué par ce ministère, explique Jacques Saint-Pierre, titulaire de la Chaire, nous aurons l'en-

tière responsabilité du volet francophone. Nous devons fournir à la clientèle de TPSGC des cours clés en main, comprenant non seulement le professeur mais également la matière et la documentation». Il s'agit, pour Jacques Saint-Pierre, de répondre le mieux possible à l'objectif premier de ce programme qui est de transformer des cadres et professionnels, habitués à la gestion immobilière, en conseillers immobiliers qui devront désormais travailler auprès de responsables ministériels fédéraux pour l'analyse et la répartition des contrats de sous-traitance au secteur privé.

Aussi, au cours des deux prochaines années, la Chaire devra

concevoir une vingtaine de cours sur de nombreux aspects du domaine immobilier, et ce, en s'appuyant sur les diverses ressources professorales des départements de sciences juridiques, de sciences comptables, de sciences économiques, d'études urbaines et touristiques ainsi que de sciences administratives sans oublier pour autant les experts des milieux professionnels et corporatifs.

Pour les étudiants qui réussiront le programme du ministère, la reconnaissance officielle de leur succès pourrait prendre la forme d'un diplôme universitaire dont le titre reste, pour l'instant du moins, à préciser.



Le professeur Jacques Saint-Pierre, titulaire de la Chaire UQAM-SITQ immobilier.

Dix bourses en sciences de l'environnement !

Pour une quatrième année consécutive, on a dévoilé les noms des dix récipiendaires des bourses d'initiation à la recherche [voir photo]

commanditées par la Chaire de recherche en environnement Hydro-

Québec/CRSNG/UQAM, le Centre de recherche en géochimie isotopique et en géochronologie (GEOTOP) de l'UQAM et Hydro-Québec.

D'une valeur de 1 500 \$, ces bourses permettent à des étudiants de premier cycle, inscrits aux universités de Montréal, McGill ou UQAM, de mener une recherche - sur des questions environnementales ou utilisant des techniques isotopiques liées à l'étude des milieux naturels - sous la responsabilité d'un chercheur associé à la Chaire ou au GEOTOP.

Les étudiants peuvent alors s'intégrer pour quelques mois dans des équipes de recherche performantes, évaluer leur propre capacité de réaliser une recherche et ainsi se faire connaître de professeurs qui éventuellement deviendront leur directeur de thèse.



Sylvie Trépanier

Première rangée (de gauche à droite): Joanne Lalumière, directrice principale - Communication et environnement - à Hydro-Québec, Josée Savard (géographie physique), Mélanie Demers (activité physique) ainsi que Caroline Brière (géologie).
Rangée du fond: Julie Leduc (géographie physique), Jean-François Hélie (géologie), André Poirier (géologie), Marjolaine Bisson (biologie - UQAM), Christian Lévesque (sciences biologiques) ainsi que Gil Desautels, vice-président et directeur général de la Fondation de l'UQAM. Étaient absents: Gela Crane (sciences) et Sinarith Heng (sciences biologiques). Tous les boursiers, sauf Gela Crane qui étudie à McGill, proviennent de l'UQAM.

Le GEOTOP remet 14 bourses!



Première rangée (de gauche à droite): André Bourret, adjoint à la doyenne des Études avancées et de la recherche de l'UQAM, Yihua Wang (doctorat en ressources minérales - UQAM), Sara-Raphaëlle Groulx (maîtrise en biologie - UQAM), Hélène Isnard (doctorat en ressources minérales - UQAM) ainsi que Jean-François Léonard, vice-recteur au partenariat et aux affaires externes de l'UQAM.

Rangée du fond: Nicolas Soumis (maîtrise en sciences de l'environnement - UQAM), Alexander J. Fitzpatrick (maîtrise en sciences de la terre et des planètes - McGill), Laurence Candon (doctorat en sciences de l'environnement - UQAM), Pierre Deschamps (doctorat en ressources minérales - UQAM), Katie St-Amand (maîtrise en géologie - Udm), Alexandre Beaulieu (maîtrise en géologie - Udm), Dany Harvey (doctorat en géologie - Udm). Étaient absents: Rodolphe Devillers (maîtrise en sciences de la terre - UQAM), Stéphane Houel (doctorat en sciences de l'environnement - UQAM), Martin Kainz (doctorat en sciences de l'environnement - UQAM) ainsi que Stéfanie Schmidberger (doctorat en sciences de la terre et des planètes - McGill).

Le président du comité des bourses, le professeur Clément Gariépy, a annoncé les noms [voir photo] des 14 récipiendaires des bourses de 2e et 3e cycles remises par le Centre de recherche en Géochimie isotopique et en géochronologie (GEOTOP) de l'UQAM et par la Chaire de recherche en environnement Hydro-Québec/CRSNG/UQAM. Cette année, on a ainsi octroyé une somme de 110 000 \$ afin de soutenir financièrement les étudiants dans leurs travaux de recherche. Les montants des bourses s'élevaient à 5 000 \$ pour le second cycle et à 10 000 \$ pour le troisième cycle.

Parrainage d'étudiants-réfugiés



MM. Laurie Girouard, trésorier du SCCUQ, André Vidricaire, trésorier du SPUQ ainsi que Marcelin Noël, vice-président du SEUQAM, membres du Comité de parrainage de l'UQAM.

Depuis 1989, existe un programme - peu connu de l'ensemble de la communauté universitaire - de parrainage d'étudiants réfugiés qui permet, en collaboration avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada, d'accueillir un étudiant par année. L'Université invite par conséquent une personne vivant dans un camp de réfugiés, au sens de la convention des Nations-Unies et préalablement sélectionnée par le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), à venir y faire ses études. A ce jour, sept étudiants - tous africains - ont ainsi pu s'inscrire à l'UQAM.

L'étudiant, choisi en vertu de ce programme, bénéficie alors de plusieurs avantages financiers (paiement des frais de transport, versement mensuel d'une somme de 1 000 \$, première année de scolarité gratuite, etc.) en plus d'obtenir très rapidement le statut d'immigrant reçu. Ce qui lui permet, s'il le souhaite, de se dénicher un travail.

«L'aspect original de ce programme, précise Laurie Girouard, trésorier au SCCUQ, réside dans le fait qu'il fut l'une des premières actions conjointes des trois grands syndicats de l'UQAM. Nous travaillons ensemble depuis les tous débuts en plus d'assurer le financement du programme, à parts égales, avec l'administration universitaire». Et dans le but de renforcer cette coopération, la coordination du Comité de parrainage, historiquement assumée pour diverses raisons par le SPUQ, se fera désormais en alternance syndicale.

«En outre, complète André Vidricaire, trésorier au SPUQ, nous sommes en voie d'officialiser une entente avec l'UQAM où nous aurons, pour traiter des dossiers et parler budget, un interlocuteur principal, soit le vice-recteur au partenariat et aux affaires externes.»

COMMISSION DES ÉTUDES

À son assemblée régulière du 3 février 1998, la Commission des études a:

- donné suite à la demande d'amender les listes de diplômés numéro D0097, D0098 et D00101;
- recommandé au CA de nommer monsieur Gilles Harvey directeur du Module d'éducation physique;
- nommé madame Julie Lafond à titre de membre représentant le secteur des sciences à la Sous-commission des études de premier cycle, pour un premier mandat prenant effet le 14 janvier 1998 et se terminant le 31 mai 2000;
- prolongé la période de mise en candidature, de consultation et d'élection pour les postes de directrices, directeurs de module et de département;
- nommé madame Marie Bouchard à titre de membre représentant le secteur des sciences de la gestion au Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat se terminant le 31 mai 2001;
- nommé madame Louise Poissant directrice du programme de doctorat en études et pratiques des arts, pour un premier mandat prenant effet rétroactivement le 5 novembre 1997 et se terminant le 31 mai 2000 et a modifié en conséquence sa résolution 97-CE-129;
- recommandé au CA de suspendre l'application de l'article 25.2 du Règlement no 3 concernant la désignation de huit directrices, directeurs

de module de l'École des sciences de la gestion et a prolongé d'un an leur mandat;

- reçu et recommandé au CA d'adopter les calendriers universitaires révisés pour l'année 1997-1998 (session d'hiver 1998) et 1998-1999 (session d'été 1998) aux études de premier cycle et aux études de cycles supérieurs;
- recommandé au CA l'adoption des exigences de qualification d'enseignement des chargées de cours et chargés de cours pour l'année 1998-1999;
- approuvé la modification du baccalauréat en enseignement des langues secondes;
- approuvé le profil récréosportif du baccalauréat d'intervention en activité physique et a demandé au module d'apporter des corrections au dossier et de fournir certaines informations;
- approuvé les modifications apportées au certificat en éducation en milieu de garde;
- approuvé la modification du baccalauréat en géologie et la création d'une majeure en géologie;
- approuvé les modifications au baccalauréat en microélectronique, au certificat en télécommunications et au certificat en microprocesseurs;
- reçu le bilan de fonctionnement du baccalauréat en économique et a approuvé les modifications apportées à ce programme;
- approuvé les modifications au certificat en économique, au certificat en affaires immobilières, au certificat en

administration de services (ajout d'un profil transport) et au baccalauréat en psychosociologie de la communication;

- approuvé la création du programme court et de la concentration en animation et travail en équipe;
- recommandé au CA des modifications aux articles 3.11.1 et 6.5.1c du Règlement des études de premier cycle;
- donné un avis favorable à l'extension, à l'Université du Québec à Rimouski, du programme de baccalauréat en psychosociologie de la communication de l'UQAM et a recommandé au CA d'autoriser la conclusion de l'entente avec l'UQTR;
- approuvé le projet de certificat en allemand soumis par l'École de langues de l'UQAM;
- approuvé la création des cours MOD 3702, 3703 et 3704;
- reçu favorablement le rapport du comité sur l'avenir de la physique et a transmis ce rapport aux départements concernés;
- recommandé au CA la création et la composition du Secteur des sciences de la gestion;
- approuvé la modification du programme de maîtrise en économique;
- recommandé au CA d'adopter les changements d'appellation des "organismes d'études avancées": doyenne, Décanat, Sous-commission, Comité de discipline;
- recommandé au CA d'adopter le doc-

ument intitulé "Proposition d'attribution des congés de perfectionnement et de sabbatiques pour l'année 1998-1999;



À son assemblée spéciale du 10 février, la Commission des études a:

- recommandé au CA d'adopter le pro-

jet de comblement de neuf postes réguliers de professeure, professeur pour l'année 1998-1999 et de sursoir, pour l'instant, à la répartition des postes réguliers de professeure, professeur pour l'année 1998-1999 ainsi que de constater que la persistance des besoins en matière de ressources professorales va au-delà de ces neuf postes.

COMITÉ EXÉCUTIF

À son assemblée régulière du 17 février 1998, le Comité exécutif a:

- approuvé des changements d'assignation au Service des immeubles et de l'équipement et au vice-rectorat aux ressources humaines et aux affaires administratives dont:
 - . l'assignation de M. Benoît Corbeil au poste de directeur de la planification et de la gestion des espaces du Service des immeubles et de l'équipement;
 - . l'assignation de M. Alain Gingras au poste de directeur de la prévention,

de la sécurité et des services aux usagers;

- . l'abolition d'un poste vacant de cadre;
- approuvé la signature d'un bail avec la COOP-UQAM pour l'exploitation d'un espace commercial au pavillon Président-Kennedy;
- approuvé la signature d'un bail pour la location d'un espace commercial situé au 375, rue Ste-Catherine est;
- adopté des amendements à la Directive S.G.-3 sur la gestion des recueils de notes de cours.

SOUTENANCES DE THÈSE

En science politique

Mme Anne-Lise Polo
De Grenade à Jérusalem, parcours de l'altérité juive dans les territoires de la conscience occidentale.
Direction de recherche:
M. Thierry Hentsch
Le 20 février 1998.

En éducation

Mme Ghislaine Richard
L'influence d'une stratégie d'imagerie guidée sur le concept de soi de l'enfant de 4-5 ans.
Direction de recherche:
Mme Nicole Chevalier
M. Josef Brynczka
Le 26 février 1998.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À son assemblée régulière du 17 février 1998, le Conseil d'administration a:

- approuvé le document "Stratégies budgétaires pluriannuelles", demandé qu'un projet de budget pour l'exercice 1998-1999 soit préparé selon les pistes et paramètres qu'il contient, demandé un rapport mensuel sur l'évolution des principaux chantiers contenus dans ces stratégies, invité l'ensemble de la communauté universitaire à se mobiliser autour de ces stratégies et à évaluer quelles contributions tous et chacun peuvent apporter à leurs réalisations;
- approuvé la signature d'un bail et

d'une avance de fonds à I.C.I.

- ENVIRONNEMENT Inc.;
- approuvé la signature de baux pour la location d'espaces commerciaux au pavillon de Maisonneuve et au pavillon Président-Kennedy;
- apporté des amendements à trois listes de diplômées, diplômés;
- adopté des amendements aux calendriers universitaires aux études de premier cycle et aux études de cycles supérieurs pour les sessions d'hiver 1998 et d'été 1998;
- remplacé l'appellation "études avancées" par "études de cycles supérieurs";
- approuvé l'extension, à l'UQAR, du

baccalauréat en psychosociologie de la communication;

- apporté des modifications aux articles 3.11.1 et 6.5.1c du Règlement no 5 des études de premier cycle;
- suspendu l'application de l'article 9.5 du Règlement no 5 des études de premier cycle dans le cas du profil transport du certificat en administration de services;
- nommé M. Gilles Harvey directeur du module d'éducation physique;
- suspendu l'application de l'article 25.2 du Règlement no 3 des procédures de désignation pour permettre la reconduction, jusqu'au 31 mai 1999, des mandats des directrices et directeurs de module suivants de l'École des sciences de la gestion: Mmes Carole Turcotte et Winnie Frohn, MM. Jean-Claude Forcuit, Naoufel Daghfous, Raymond Théorêt, Clément Lemelin, Denis Bertrand et Louis Jolin;
- adopté les exigences de qualification d'enseignement des chargées, chargés de cours pour l'année 1998-1999;
- attribué, à des professeures, professeurs, des congés sabbatiques et de perfectionnement pour l'année 1998-1999;
- adopté le projet de répartition et de comblement de neuf postes réguliers de professeure, professeur pour l'année 1998-1999;
- créé le Conseil académique du Secteur des sciences de la gestion.

Création d'un premier secteur

À son assemblée régulière du 17 février dernier, le conseil d'administration de l'UQAM a approuvé la création du Conseil académique du nouveau secteur des sciences de la gestion. Rappelons que la première demande de création de secteur et de conseil académique, émanant de l'École des sciences de la gestion, avait été déposée auprès de la Commission des études le 2 décembre 1997. La Commission

avait alors recommandé au CA de donner son accord de principe à la création du secteur, composé des entités actuelles de l'École, et de nommer son présent directeur, M. Patrick Robert, doyen intérimaire pour une période de quatre mois. Ce qui fut adopté à la majorité par le CA, le 16 décembre dernier. Le Journal entend consacrer un article à cette nouvelle dans une prochaine édition.

Deux représentants étudiants élus au Conseil d'administration de l'UQAM

Mme Karine Farrell, étudiante au secteur de l'éducation, et M. Sébastien Leblanc, étudiant au secteur des sciences de la gestion, les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de votes, représenteront les étudiants au Conseil d'administration de l'UQAM pour un premier mandat de deux ans. La troisième candidate était Mme Caroline Rioux, étudiante au secteur des sciences humaines.

Le scrutin s'est tenu les 3,4 et 5 février dernier dans quatre pavillons de l'UQAM, auprès de 33 521 étudiants réguliers. Le dépouillement des votes s'est fait le 6 février au Secrétariat des instances, en présence de M. Pierre-Paul Lavoie, ombudsman de l'UQAM. Un total de 621 étudiants ont participé à ce scrutin et sept bulletins furent annulés.

Trois nouvelles associations étudiantes reconnues

En vertu des dispositions de la Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation, trois associations ont obtenu récemment leur reconnaissance officielle par l'Université. Il s'agit de deux associations de module suivantes: l'association des étudiants et étudiantes de sociologie de premier cycle et l'association des étudiants et étudiantes en gestion et design de la mode de l'École Supérieure de mode de Montréal (partenariat entre

l'UQAM et le Groupe Collège Lasalle). La troisième est l'association des étudiants en enseignement des langues secondes, une association de champ d'étude.

Ces trois associations, à la suite d'un scrutin tenu auprès des étudiants concernés afin de vérifier leur volonté d'adhésion, ont obtenu la majorité simple nécessaire en vue de leur reconnaissance officielle.

Le PK en photos



Le hall d'entrée, ainsi que deux vues de la nouvelle bibliothèque des sciences.

Groupe **AXOR** Inc.
Ingénierie Construction

**PARTENAIRES
DE L'UQAM
DANS LA
CONSTRUCTION
DU COMPLEXE
DES SCIENCES**

**HART ET LEDUC INC.
71, RUE ROULEAU,
N-D DE L'ILE-PERROT.**

FENESTRATION

**P.P. LALONDE LTÉE
1800, BOUL. LE
CORBUSIER
CHOMEDEY, LAVAL.**

COUVRE-SOLS

...pavillon (suite de la page 1)



La rectrice, Mme Paule Leduc et la ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois.

nant accès à toutes les banques de données universitaires d'Amérique du Nord.

La construction du pavillon Président-Kennedy et la rénovation du pavillon Sherbrooke, financées par le gouvernement du Québec (53 M \$), témoignent ainsi de la volonté

de l'UQAM de participer à l'avancement des sciences naturelles et appliquées au Québec. Par ailleurs, le Bureau fédéral de développement régional a investi 4 M \$ pour l'implantation de ICI-Environnement à même le pavillon Président-Kennedy. Cette corporation autonome loue des espaces à des entreprises qui mènent des recherches en collaboration avec des universitaires.

La place stratégique du secteur des sciences

Alors que les sciences et la technologie sont au centre du développement économique, le Québec ne forme déjà pas assez de professionnels et de chercheurs dans des domaines de pointe comme l'informatique, les sciences de la terre ou la biotechnologie. Dans ce contexte, le secteur des sciences de l'UQAM et ses 45 programmes d'études scientifiques représentent un outil de formation stratégique. À

l'automne 1997, le secteur comptait quelque 4 000 étudiants, 183 professeurs et 146 chargés de cours, et disposait de plus de 12,5 millions \$ en fonds de recherche de sources diverses. Quant au nombre de

diplômés, aux trois cycles d'études, il atteignait près de 15 000. Rappelons, enfin, que le secteur des sciences se caractérise par la forte présence d'équipes de recherche constituées.

Le secteur des sciences c'est:

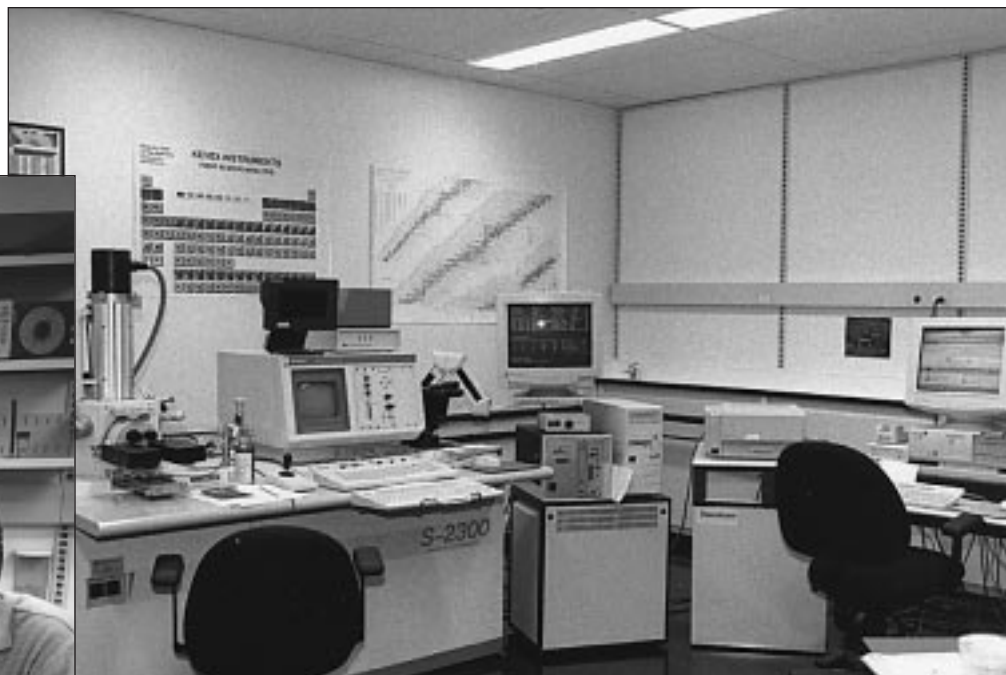
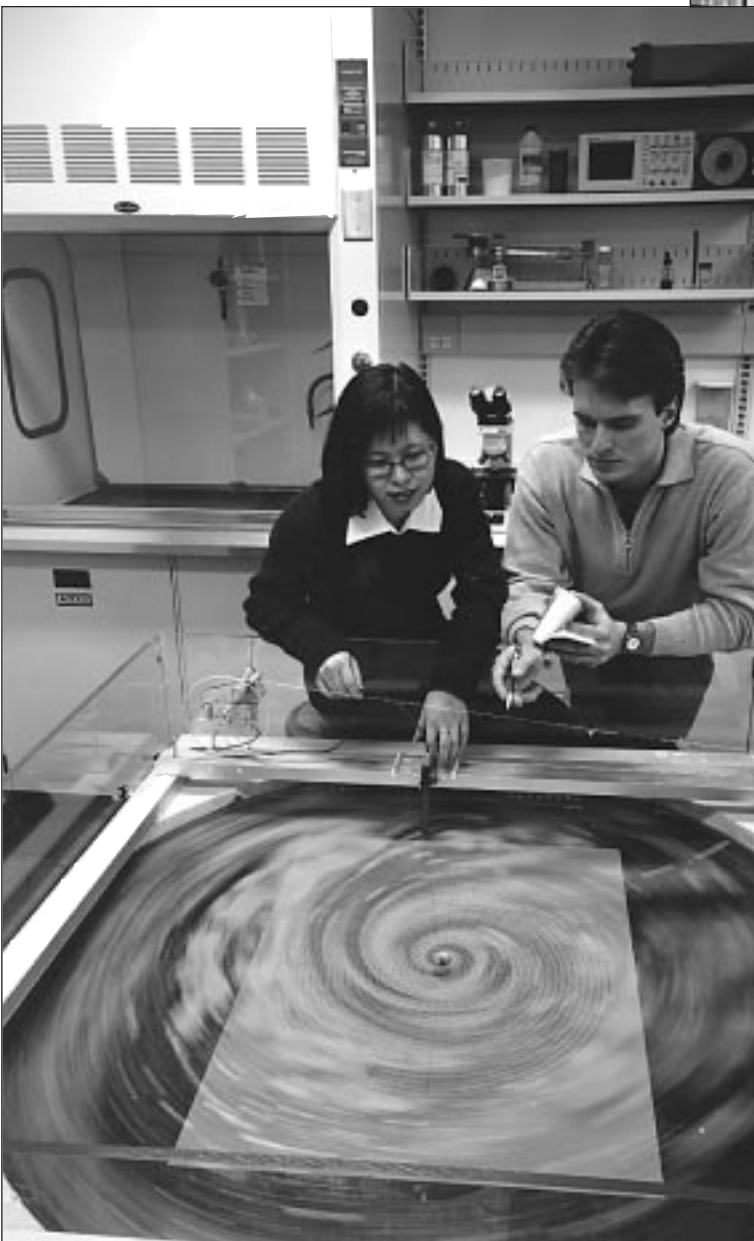
Le secteur des sciences de l'UQAM regroupe les départements de chimie et de biochimie, d'informatique, de mathématiques, de physique, des sciences biologiques, des sciences de la terre.

Il compte, en outre, plusieurs chaires, trois regroupements de chercheurs, et des centres de recherche reconnus institutionnellement: le Centre d'études des interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE); le Centre

interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation (CIRADE); le Centre interuniversitaire de recherche en toxicologie (CIRTOX); le Centre de recherche en géochimie isotopique et en géochronologie (GEOTOP); le Groupe de recherche en écologie forestière (GREF); le Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM); le Laboratoire de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN).

Le PK en photos

Une expérience réalisée par deux étudiants au laboratoire de physique.



Sylvie Trépanier



Sylvie Trépanier

Ci-haut, laboratoire de microscopie électronique; et vue sur la ville à partir d'un couloir attenant à la nouvelle bibliothèque.